



ASSOCIATION YOGA SANTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021 A 18 H 30

PRESENTS

CREUX Philippe (Président) - POISOT Françoise (Trésorière) -BARRAIL Pierre-Henri (Secrétaire)
BOUCHARD Martine - COLNAT Jean-Pierre - DURAND Lucile -EBERLY Laurence - PETITPERRIN Dominique
-SLEMETT Marie-Pierre- TURLIN Anne-Marie

EXCUSEE

PECRIX Sylvie

BILAN DE LA SAISON 2020/2021

En raison de la crise sanitaire, la maison des associations a fermé ses portes une grande partie de la saison.

Les cours ont pu avoir lieu en présentiel pendant les mois de septembre 2020, octobre 2020 et juin 2021.

Les adhérents ont été informés de la possibilité de :

- pratiquer le yoga à partir de vidéos mises en ligne sur le site de l'association à l'adresse suivante : www.yoga-sante-vesoul.fr
- suivre des cours audio sur skype assurés par madame Françoise TWOREK, Alice JACQUENOD et Karine FOISSARD

Un stage sur la respiration a pu être organisé.

BILAN DE LA RENTREE 2021

Nombre d'adhérents : 230

Femmes : 205

Hommes : 25

Le nombre d'adhérents est stable puisqu'il était de 231 lors de la saison 2020/2021 et qu'en général, de nouvelles adhésions interviennent en cours d'année.

La trésorière a présenté le bilan financier de l'association, montrant une situation financière saine et une stabilité par rapport aux années précédentes.

REMUNERATION DES PROFESSEURS TITULAIRES ET REMPLAÇANTS

Les professeurs ont fait connaître leur souhait d'être rémunérés par cours à hauteur de :

- 90 € pour Alice JACQUENOD
- 90 € pour Françoise TWOREK
- 90 € pour Karine FOISSARD concernant les cours de Hatha yoga et 35 € pour les cours de Yoga nidra
- 70 € pour Patrick GREPINET
- 60 € pour Corinne GIROUX
- 35 € pour Marie VALLIER pour les cours de Yoga nidra

Le Président soumet au vote la fixation des rémunérations des professeurs.

Pour	Contre	Abstention	Total
10	0	0	10

ADHESION A COUPONS SPORT UP ET LOISIRS ET PASS SPORT

Le Président a exposé les différents dispositifs existants permettant à des adhérents de régler tout ou partie de leur adhésion à YOGA SANTE (COUPONS SPORT ET UP ET LOISIRS, PASS SPORT) à charge pour l'association de faire les démarches pour être ensuite réglée.

La carte avantages jeune permet d'obtenir une réduction de 20% du tarif annuel pour les bénéficiaires de la carte.

Le Président soumet au vote le renouvellement de l'adhésion de l'association à ces dispositifs :

Pour	Contre	Abstention	Total
10	0	0	10

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Suite au souhait manifesté à la rentrée par Françoise TWOREK de ne plus assurer le cours du mardi de 15h00 à 16h30, ce cours a été confié à Karine FOISSARD qui l'assure le mardi de 12h à 13h30. Il est donc décidé de mettre à jour les bulletins d'adhésion et le tableau des cours communiqué sur le site internet.
- 2) YOGA SANTE était représentée lors de la journée des sports du 4 septembre 2021, avec un bilan positif et 6 inscriptions prises.
- 3) Il est proposé d'offrir une boîte de chocolats aux professeurs à la fin de l'année pour les remercier.

Le Président soumet au vote cette question :

Pour	Contre	Abstention	Total
10	0	0	10

- 4) Le Président expose avoir reçu un courrier l'informant de l'indisponibilité des salles 1 et 2 du 28 mars 2022 au 1^{er} avril 2022 et propose de reporter cette semaine de cours soit la première semaine des vacances de printemps, soit la première semaine de juillet.

Le principe du report est validé mais il est décidé de se renseigner sur les disponibilités des professeurs sur ces périodes avant de prendre une décision.

L'association

Le Secrétaire,
Pierre-Henri BARRAIL

Le Président,
Philippe CREUX